

## COMMUNIQUÉ



### Enveloppes de quartiers : 28 projets soumis au vote

En début d'année, la Ville a invité les habitants à proposer leurs idées dans le cadre des Enveloppes de quartiers, un budget maximum de 5 000€ (TTC) étant alloué à chacun des sept quartiers.

Culture, aménagement, environnement, loisir... Sur les 71 projets déposés par les Rezéennes et Rezéens, **28 ont été retenus**, car en adéquation avec le règlement intérieur des Enveloppes de quartiers. Ils seront soumis **au vote des habitants du 27 avril au 17 mai**. Le projet qui aura recueilli le plus de suffrage dans chaque quartier sera financé par la Ville : sept idées verront donc le jour.

Selon Éva Paquereau, adjointe en charge du dialogue citoyen, « *un bel élan créatif et collectif a émergé de cette première édition des Enveloppes de quartiers, comme en témoigne les 71 idées déposées. Un grand merci à celles et ceux qui, en s'inspirant de l'identité de chaque quartier, ont proposé une grande diversité de projets. Ces derniers permettront, j'en suis certaine, de faire évoluer Rezé sous le signe de la convivialité et du lien entre les habitantes et les habitants. Bien que tous les projets ne puissent être lauréats, soyez assurés de l'attention portée à chacun d'entre eux pour leur permettre d'exister dans d'autres dispositifs ou dans une réflexion globale à l'échelle de la ville.* »

Aux candidats en lice désormais de défendre leurs propositions pour être sélectionnés par les Rezéennes et Rezéens.

#### - Où s'informer sur les projets et où voter ?

- En ligne sur la plateforme dédiée : [enveloppesquartiers.reze.fr](https://enveloppesquartiers.reze.fr)
- En remplissant un bulletin de vote papier accessible :
  - dans les lieux suivants : hôtel de ville, médiathèque Diderot, piscine Victor-Jara, centres socioculturels, centre musical de la Balinière, Maison du développement durable, Maison des services ;
  - lors des rencontres de quartiers (3 mai de 17h à 19h au Super U de la Galarnière ; 4 mai de 16h30 à 18h30 à l'Intermarché de La Blordière ; 5 mai de 17h à 19h dans le parc Paul-Allain ; 10 mai de 16h à 18h sur la place Saint-Pierre ; 11 mai de 17h à 19h proche école et marché de Ragon ; 12 mai de 9h30 à 12h au marché de Pont-Rousseau ; 13 mai de 9h30 à 12h au marché de Trentemoult) ;

- lors de permanences (28 avril et 5 mai de 9h à 12h au marché sur la place du 8-Mai ; 3 et 10 mai de 14h à 17h dans la galerie d'Atout-Sud).
- **Qui peut voter ?** Tous les Rezéens âgés d'au moins 9 ans.
- **Quand voter ?** Du jeudi 27 avril au mercredi 17 mai.
- **Comment voter ?** Chaque votant dispose de trois voix qu'il peut répartir sur un seul ou plusieurs projets, même si les projets ne relèvent pas de son quartier.
- **Quand seront diffusés les résultats ?** Les projets lauréats seront annoncés vendredi 2 juin à 18h30 par la maire. Ils seront également affichés sur reze.fr.

**Plus d'infos :** Service dialogue citoyen - 02 40 84 42 44 - [dialoguecitoyen@mairie-reze.fr](mailto:dialoguecitoyen@mairie-reze.fr)



#### Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | [charlotte.seignard@mairie-reze.fr](mailto:charlotte.seignard@mairie-reze.fr)  
 @VilleReze - [www.reze.fr/presse/](http://www.reze.fr/presse/)